



Paris Terres d'Envol va interpeler les opérateurs de distribution de l'eau

Le 29 Mai 2017

Le Conseil des maires du territoire « Paris Terres d'Envol », instance où siège l'ensemble des maires des communes membres du territoire **(Aulnay-sous-Bois, Drancy, Dugny, Le Blanc-Mesnil, Le Bourget, Sevran, Tremblay-en-France et Villepinte)**, s'est réuni ce jour. Les maires ont collectivement dénoncé les ouvertures sauvages de bouches à incendie.

Alors que l'été n'a pas encore débuté, ce sont déjà près de 80 ouvertures sauvages de bouches à incendie qui ont eu lieu durant ce week-end sur les différentes communes du territoire, déversant des milliers de mètres cube d'eau dans nos rues.

Outre le coût de ce gaspillage tant sur le plan écologique que financier, ces ouvertures sauvages sont dangereuses car elles engendrent des dégâts sur les canalisations d'eau et surtout peuvent empêcher la tenue d'un débit suffisant sur un autre point du réseau si un incendie se déclare. Par ailleurs, des inondations peuvent être provoquées, notamment dans les sous-sols.

Malheureusement, les municipalités n'ont aucun moyen d'action face à ce phénomène en développement à l'exception d'une coupure manuelle sur place.

Du fait de ces éléments, le Conseil des maires a décidé de mener une action collective en interpellant solennellement les opérateurs de distribution d'eau. Des solutions techniques permettant de prévenir ce phénomène d'ouvertures sauvages doivent être trouvées. Il en va de la sécurité des habitants.